

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA **COMMUNE D'HEM-LENGLET**

Nombre de membres:	
Afférents au Conseil Municipal:	15
En exercice:	15
Qui ont pris part à la Délibération:	11

Date de convocation et d'affichage: trois septembre deux mil quinze.

Séance du: **L'an deux mil quinze, le onze septembre à 19 heures 30,**

Le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Madame Yvette BLANCHARD, Maire.

Présents:

Mme DE COCK Stéphanie - Mme D'HALLUIN Chantal - Mme HOSSELET Jeannine -  
Mme BLANCHARD Yvette – Mme LELEU Nathalie – Mme DZIEMBOWSKI Séverine  
MM. DUPONT François – DESCAMPS Laurent - SENEZ Frédéric - DEL FABRO Gérard  
- COQUELLE Jean-Luc

Absents excusés : MM. LUDWICZAK Jérôme - BUADES Michel - GUIROD Alain

Absent : M. PETIT David

Secrétaire de séance: Madame DE COCK Stéphanie

**Objet de la délibération:**

**NOUVELLES ADHESIONS AU SIDEN-SIAN**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN de :

- La Communauté de Communes des Vallons d'Anizy (Aisne) avec transfert de la compétence « Assainissement Collectif » sur tout le périmètre communautaire (communes d'Anizy-le-Château, Bassoles-Aulers, Bolurguignon-sous-Montbavin, Brancourt-en-Laonnois, Chaillevois, Faucoucourt, Lizy, Merlieux-et-Fouquerolles, Montbavin, Pinon, Prémontré, Royaucourt-et-Chailvet, Suzy, Urcel, Vauxaillon et Wissignicourt).
- La commune de Quiery-La-Motte (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences « eau potable » (Production et Distribution) et « Défense extérieure contre l'Incendie ».
- La commune d'Hendecourt-Les-Cagnicourt (Pas-de-Calais) avec transfert de compétences « Eau Potable » (Production et Distribution) »

Et la proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN de :

- La commune d'Auxi-Le-Château (Pas-de-Calais) avec transfert de compétences « Eau Potable » (Production et Distribution), « Assainissement Collectif », « Assainissement Non Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines »
- A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Métropole Européenne de Lille avec transfert des compétences « Eau Potable » et (Production et Distribution) sur le territoire des communes de Baisieux, Bouvines, Chereng, Deulemont, Emmerin, Erquinghem-Lys, Escobecques, Frelinghien, Hantay, Herlies, Houplin-Ancoisne, Illies, Marquillies, Noyelles-les-Seclin, Peronne-En-Mélantois, Saily-lez-Lannoy, Sainghin-en-Mélantois, Salomé, Vendeville, Verlinghem, Warneton, Wicres et Willems.

**MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'A.M.F.**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la motion de soutien ci-jointe, à l'action de l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat. Après avoir analysé cette motion, le Conseil Municipal de la Commune d'Hem-Lenglet soutient la demande de l'Association des Maires de France.

**AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (AD'AP)**

Madame le Maire présente à l'Assemblée l'agenda d'accessibilité programmée (AD'AP). Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer et à présenter la demande d'approbation d'un agenda d'accessibilité programmée (AD'AP) auprès de la



Loyer 200 €

- M. et Mme DUFRENOY Romuald, non renouvellement au 30 juin 2013  
Parcelle n° 21 « ancienne salviain »  
Successeur :M. LEROY Thomas  
Loyer 210 €

Pour extrait conforme,  
Ainsi fait, les jours, mois et an susdits  
Le Maire, Yvette BLANCHARD